



Pôle Gestion des milieux naturels

Rapport d'activités synthétique 2019 – AG du 4 juillet 2020

Contexte

L'observatoire régional de la biodiversité en région Centre – Val de Loire (ORB) a pour objet de répondre aux enjeux de l'observation de la biodiversité et de la sensibilisation du grand public. Ont donc été identifiés deux objectifs stratégiques :

- Fournir les éléments pour la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité ;
- Mettre à disposition les éléments pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et éclairer la décision publique.

La démarche ORB s'appuie sur la déclinaison régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), démarche complémentaire chargée de la mise en réseau et la collecte des données sur la biodiversité. L'ORB a pour mission l'interprétation des données, leur analyse, et le porter à connaissance. L'ORB et le SINP sont co-pilotés par l'Etat et le Conseil régional de Centre-Val de Loire.

L'animation de l'ORB est réalisée par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), ainsi que l'appui à l'animation des Pôles thématiques : Faune, Flore & Habitats, Gestion des milieux naturels. Le Centre-Val de Loire a pour mission d'animer le Pôle Gestion des milieux naturels.

La gestion des milieux naturels est une approche de la conservation de la biodiversité qui nécessite des savoir-faire, la définition de méthodes mais aussi le partage d'expériences inhérentes à faire connaître les réussites et les échecs en termes de préservation.

Le Pôle « Gestion des milieux naturels » de l'Observatoire régional de la biodiversité répond à quatre enjeux principaux :

- Optimiser la gestion des espaces naturels (et par extension la préservation de la biodiversité) ;
- Augmenter les savoir-faire ;
- Améliorer l'évaluation en matière de gestion ;
- Réaliser des économies de temps et d'échelle entre gestionnaires ;

Pour ce faire, il est proposé de fixer cinq objectifs au Pôle :

- Conforter et animer un réseau de gestionnaires ;
- Proposer des outils et des référentiels communs pour collecter, saisir et diffuser les données, les pratiques et les méthodologies de gestion des espaces naturels ;
- Partager les expériences conduites par le réseau en matière de gestion et de restauration ;
- Apporter des éléments et analyses pour évaluer les actions et accompagner la prise de décision ;
- Participer à l'élaboration des indicateurs de l'ORB.

Activités 2019 du Pôle Gestion des milieux naturels

Événements du Pôle

3^e réunion des gestionnaires

La réunion des gestionnaires s'est tenue le 5 décembre 2019 à Orléans avec l'ordre du jour suivant :

- Activités de l'Observatoire Régional de la Biodiversité
- Présentation des projets du pôle :
 - l'annuaire des gestionnaires : la présentation de l'outil ;
 - les espaces gérés en faveur de la biodiversité : première synthèse et suites à venir ;
 - la typologie unique des opérations et le glossaire : le tableau et la proposition de glossaire à valider ;
 - les projets en cours de développement : un indicateur mesurant l'impact des travaux sur pelouses calcicoles
 - les autres outils disponibles

Seules 12 personnes ont participé à cette réunion ; la participation a été handicapée par la tenue d'une grève nationale ce même jour.

Le compte rendu de la réunion est disponible sur [le site de l'ORB](#).

Projets du Pôle

Annuaire des gestionnaires

Suite à l'enquête des gestionnaires, le but est de mettre en place une plateforme interactive d'un annuaire des gestionnaires avec des requêtes de recherche. Cet outil permettra de créer du lien entre gestionnaires d'espaces naturels.

L'annuaire regroupe deux onglets :

- Gestionnaires : comprenant le contact du gestionnaire (nom, prénom, coordonnées), la fonction de la personne et le domaine d'intervention de la structure ;
- Espaces gérés : présentant le libellé de chaque site, le nom du gestionnaire et le type de sites ainsi qu'une interface cartographique. Cette dernière a été développée suite aux propositions effectuées au cours de la 2^e réunion des gestionnaires.

Au 31 mars 2020, l'annuaire regroupe 248 personnes en charge de la gestion des milieux naturels et 391 sites gérés en faveur de la biodiversité soit l'intégration de 37 personnes et 4 sites gérés.

L'outil est disponible et consultable à ce niveau :

- <http://anu-orb.cen-centrevaldeloire.org/app.php/orb.annuaire>

Des projets d'extension de l'outil et sa structure à l'ensemble des structures et personnes ressources de l'ARB existent. Des évolutions à suivre sur les prochains mois.

Espaces gérés

À ce jour, seuls les sites protégés réglementairement (Réserves naturelles, ...), les espaces naturels classés au titre des directives Oiseaux et Habitats (Natura 2000) ainsi que ceux objets de l'inventaire ZNIEFF sont des informations facilement disponibles. Il est proposé de recenser les sites « gérés » en faveur de la biodiversité à l'échelle régionale avec des informations de base sur ces entités et d'en réaliser une synthèse.

Les données cartographiques des sites protégés (RNN, RNR, APPB), des sites Cen, des sites classés en ENS et d'autres zonages, périmètres transmis par les membres du COPIL, ont été intégrées dans la partie « espaces gérés » de l'annuaire des gestionnaires : <http://anu-orb.cen-centrevaldeloire.org/app.php/orb.annuaire>.

La publication d'une carte régionale figée (sites représentés sous forme de points) avec tableau de synthèse (région/dpt) a été effectuée en avril 2018, disponible sur [le site de l'ORB](#).

Avec l'intégration de nouveaux jeux de données en 2019, la surface des espaces gérés dépasse 17 000 ha en région Centre – Val de Loire soit 0,4 % du territoire régional.

En 2020, l'objectif est la création d'une fiche indicateurs « Espaces gérés ».

Typologie unique des opérations

L'objectif est d'établir, dans un premier temps, un vocabulaire commun au pôle « gestion des milieux naturels » afin de constituer un socle de base :

- pour la communication entre gestionnaires et les échanges d'expériences
- et pour le développement d'autres projets du pôle : en premier lieu, le référentiel des coûts de gestion mais aussi le partage de CCTP (*cahier des clauses techniques particulières*) par type de travaux voire d'autres critères, selon les besoins.

Suite à la validation de la typologie à la réunion des gestionnaires du 25 avril 2017 et aux remarques formulées par Claire Binnert (CRPF), une version 6 de la typologie unique des opérations de gestion a été diffusée en juin 2018. Au total, cette typologie regroupe 218 actions réparties parmi 26 grands types d'actions.

Cette typologie est disponible en téléchargement [ici](#).

Au total, cette typologie regroupe 218 actions réparties parmi 26 grands types d'actions.

Glossaire des opérations de gestion

Après 18 mois de travail, un glossaire, explicitant le vocabulaire utilisé dans la typologie, a été finalisé et diffusé en novembre 2019. Il reste à illustrer certaines opérations de gestion.

Le glossaire est disponible en téléchargement [ici](#).

Indicateurs de suivi

C'est un projet co-piloté par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP - Ophélie Beslin) et le Cen Centre – Val de Loire.

Depuis 2018, deux réunions (12/09/2018 et 27/03/2019) ont eu lieu avec la Dreal (Pierre Hauteville et Yvonnick Lesaux) pour lister les indicateurs existants et définir le sujet d'étude.

À l'issue de la réunion du 27 mars 2019, il a été choisi de travailler sur un indicateur de l'état de conservation des pelouses calcicoles en comparant deux méthodes avec un protocole 'indicateurs' par transect et un protocole « relevé phyto » par relevé phytosociologique ; pour le protocole 'indicateurs', il a été choisi de tester avec deux observateurs différents : expert et non-expert.

La méthode a été rédigée par le CBNBP. 12 sites ont fait l'objet du tests ; pour le pôle Gestion, l'application du protocole a été réalisée sur sept sites différents, comprenant les temps de préparation et les temps de saisie des données.

Le 3 mars 2020, les premiers résultats ont été présentés à la Dreal (Pierre Hauteville et Yvonnick Lesaux). Il reste des éléments à finaliser, points évoqués dans les suites à donner.